

Les crédits

mentales des questions accessoires ou des problèmes à examiner après coup. Ces considérations doivent être partie intégrante des prises de décisions et de la planification économiques et constituer également un élément nécessaire de tout projet de développement économique.

J'ai tenu notamment à parler de ce dossier important à cause des conséquences de la négligence et de l'absence d'engagement du gouvernement dans le domaine environnemental, et des répercussions que ces manquements peuvent avoir dans ma circonscription de Western Arctic.

• (1510)

Je constate que la question environnementale ne connaît aucune frontière, aucun mur que nous pourrions juger bon d'élever pour circonscrire un problème dans une seule région donnée. Ce n'est pas ainsi que fonctionnent la pollution et l'environnement.

La région du Nord, notamment, fait face à des problèmes écologiques très vastes. Le plus grave porte sur la pollution de l'Arctique par les substances toxiques, la destruction de la couche d'ozone et l'effet de serre. Les pluies acides sont un problème bilatéral qui ne connaît aucune frontière, comme je l'ai déjà indiqué. Elles peuvent, en principe, nuire à tous les secteurs de l'environnement, y compris la vie humaine. Les preuves les plus concluantes à cet effet sont celles qu'on a recueillies sur les systèmes aquatiques. Il est de notoriété publique que les cours d'eau douce commencent à manifester des symptômes de dégradation biologique, même à un degré très moyen d'acidité. De même, l'étude du transport à distance des polluants atmosphériques ne saurait se limiter plus longtemps aux oxydes de soufre et d'azote. La réaction des hydrocarbures avec ces nouveaux gaz dans la basse atmosphère produit de l'ozone dommageable. En outre, des polluants toxiques comme les pesticides, les métaux et les BPC, desséchés par l'épandage aérien à la surface des plans d'eau, sont transportés sur de grandes distances. On comprend généralement les dommages écologiques que causent les pluies acides, mais on en ignore les effets possibles à long terme sur le taux de morbidité et sur la santé des humains.

Les polluants peuvent avoir des effets imprévus sur l'environnement, comme la tendance au réchauffement de la planète qui pourrait entraîner des hausses de température inconnues dans la genèse de la race humaine. L'hiver nucléaire qu'entraînerait une guerre planétaire pourrait signifier la fin de la plupart des formes de vie sur terre. Certains considèrent que ce sont là des opinions radicales, mais ce n'est pas le cas de la communauté scientifique, qui étudie ces phénomènes tous les jours, ou des gens préoccupés au plus haut point par la question

environnementale, qui ne devrait souffrir aucun compromis, selon eux.

Mais malgré tous ces problèmes, nous possédons comme jamais auparavant les technologies, les instruments et la connaissance nécessaires pour empêcher notre auto-destruction. Nous devons également avoir l'oreille des politiques qui croient vraiment ce qu'ils disent et qui ont fermement l'intention de s'en tenir aux mesures législatives qu'ils élaborent et qu'ils proposent au public et à la Chambre. Qui disent que nous ne faisons pas de compromis sur cette question, que nous ne voulons pas que les journaux rapportent des paroles susceptibles d'indisposer le public.

The Edmonton Journal rapporte les propos suivants du ministre: «Je serre toujours la main aux premiers ministres provinciaux qui viennent me voir. Cela ne signifie pas que j'étais d'accord avec eux sur tout ce qu'ils ont proposé.» Mais le ministre a fait une déclaration qui semble contredire le ton général de ses propos, lorsqu'il a dit expérer que le projet Rafferty-Alameda sera complété. «Je continue d'espérer que ce projet ira de l'avant, mais aux conditions établies par le tribunal.» Cette dernière déclaration a de quoi semer la confusion dans l'esprit des Canadiens.

On peut aussi lire dans le *Globe and Mail*: «La commission a allégué que des travailleurs étaient déjà en train de construire les canaux en aval du barrage, ce qui ne ressemble pas aux travaux nécessaires pour garantir la sécurité prévus dans l'entente, et elle demandait des directives au ministre—le ministre de l'Environnement actuel. Le premier ministre Devine s'est empressé de déclarer que la Saskatchewan poursuivrait les travaux et soutenait que M. de Cotret et lui-même avaient conclu un accord spécial le 5 septembre pour permettre la poursuite des travaux. M. de Cotret nie l'existence d'un tel accord. Pourtant, neuf mois après le dernier ultimatum lancé, encore aucun examen complet n'a été effectué, la Saskatchewan continue les travaux et M. de Cotret menace d'exercer des représailles. Les Canadiens auront-ils besoin d'une évaluation du processus politique pour connaître le fin mot de cette trouble affaire?»

La situation suscite beaucoup d'inquiétude. Ce dont le Canada a besoin, c'est d'un gouvernement qui placera la protection de l'environnement au centre de tous ses programmes, qu'il s'agisse de défense, d'affaires extérieures, d'énergie, de pêche ou de forêt. Il nous faut exercer des pressions pour accélérer la mise en oeuvre du protocole sur l'ozone, faire adopter une loi internationale sur la qualité de l'air et des mesures conduisant rapidement à une réduction du niveau de bioxyde de carbone et à la sauvegarde des forêts tropicales humides. Mises